

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
REDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Ajirefendi Cad. Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur - Propriétaire : G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Nos ministres à Istanbul

La journée du Président du Conseil

Le général Ismet İnönü, président du conseil, a fait hier de l'équitation au Jockey Club et s'est reposé dans l'après-midi au Pera Palace.

M. Celâl Bayar à l'Is Bankasi

M. Celâl Bayar, ministre de l'Economie, s'est rendu hier au siège de l'Is Bankasi.

M. Şükrü Kaya à l'Association de la presse

Le ministre de l'Intérieur, M. Şükrü Kaya, a fait une visite hier à l'ancien siège de l'association de la presse et s'est entretenu pendant deux heures avec les journalistes. Il s'est rendu ensuite au nouveau local de l'association, à Parmakkapu, et a visité la bâtisse qui est en voie d'aménagement. Il s'est fait donner des renseignements sur le projet d'installation et a fait ses suggestions à cet égard. Il a félicité le conseil d'administration de son initiative d'avoir mis à la disposition des journalistes un club dont les confrères étrangers pourront aussi profiter.

Le départ de M. Ali Çetinkaya

Le ministre des Travaux Publics, M. Ali Çetinkaya, accompagné de M. Ali Rıza Ekrem, directeur général des chemins de fer de l'Etat, et du directeur de son cabinet particulier, est parti hier par le train de 17 h. 15, pour Ankara. Une heure avant son départ, le ministre a eu une entrevue au siège de l'administration avec M. Abdullah, inspecteur principal.

A son départ, M. Ali Çetinkaya a été salué par le général Fehmi, le directeur de la police, M. Salih Kilic, M. Kadri, directeur de l'administration des téléphones, le spécialiste, M. Niyazi, M. Salihaddin, inspecteur principal des Tramways et de l'Electricité, le directeur et les professeurs de l'Ecole des Ponts et Chaussées, les hauts fonctionnaires de l'administration du chemin de fer de l'Etat.

Le Dr Aras part pour Genève

Le ministre des affaires étrangères, M. Tevfik Rüstü Aras, part ce soir pour Genève, pour être présent à la réunion du conseil de la S. D. N.

Une mine errante aux abords de l'entrée du Bosphore

Le bateau Poseidon, battant pavillon anglais, et venant de Constantza, a passé à quelques mètres d'une torpille errante. Il s'agit de celle dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs et qui n'a pas encore été repêchée. Voici le récit que le capitaine dudit bateau a fait à un rédacteur du Zaman :

— Nous avons appareillé jeudi de Constantza, nous dirigeant vers Istanbul. Nous étions arrivés à 104 milles environ de l'entrée des Dardanelles, quand, étant de quart, j'aperçus à une distance de 150 mètres devant nous un objet qui flottait sur l'eau et que je n'ai pu distinguer de prime abord, quoiqu'il se dirigeait vers nous. Mais quand il ne fut plus qu'à une cinquantaine de mètres, je m'aperçus que c'était une grande mine errante du tout dernier système. J'ai eu, grâce à Dieu, le temps d'éviter, par une manoeuvre brusque, un terrible accident. Nous avons aussitôt signalé le fait à l'administration du port. D'après moi, il ne s'agit pas d'une ancienne torpille, mais d'un engin qui s'est détaché d'un des ports des pays de la mer Noire.

De leur côté, les capitaines turcs ont dit à cet égard :

— La torpille errante qui a été signalée est assez éloignée du Détroit et près de la côte bulgare. Mais comme les eaux coulent vers le Bosphore, c'est là un grave danger pour la navigation. Le fait que la torpille est de tout dernier système prouve qu'elle s'est détachée d'un port russe. Il suffit qu'on la heurte, tant soit peu, pour qu'elle explose et fasse couler en une minute le bateau qui aurait le malheur d'en provoquer l'explosion. Les capitaines qui naviguent en mer Noire, et surtout ceux dont les bateaux desservent les ports roumains et bulgares, doivent avoir soin d'aller à petite vitesse et de placer une vigie à la proue.

Quoi qu'il en soit, l'administration du port a pris toutes ses mesures. Des bateaux recherchent la torpille et surveillent l'entrée du Bosphore.

La délimitation des frontières du Yemen

Jérusalem, 10. A. A. — On mande de Bagdad : Une délimitation définitive des frontières a été effectuée entre l'Arabie saoudite et le Yemen.

La grande journée d'aujourd'hui à Paris

Les représentants des Etats signataires de Locarno, moins l'Allemagne, se sont réunis ce matin au Quai d'Orsay

Paris, 10 (Par Radio). — La journée d'hier a été entièrement consacrée au Quai d'Orsay aux préparatifs de la réunion des représentants des Etats signataires du traité de Locarno — moins l'Allemagne — qui sera ouverte ce matin, à 11 heures, au ministère des affaires étrangères. A midi, M. Pierre-Etienne Flandin retiendra M. Eden à déjeuner, puis tous deux partiront le soir pour Genève.

Le conseil de la S. D. N. est convoqué pour vendredi. Une unique question figure à son ordre du jour : les démarches française et belge protestant contre la résiliation par l'Allemagne du pacte de Locarno.

A 15 heures, lecture a été donnée à la Chambre et au Sénat de la déclaration du gouvernement au sujet de la re-

militarisation du Rhin. Trois demandes d'interpellation ont déjà été déposées à ce sujet à la Chambre. M. Sarraut de Mandera leur renvoi « à la suite ».

La communication du secrétariat de la S. D. N. au gouvernement du Reich

Genève, 10. — Le secrétaire général de la S. D. N. a transmis au gouvernement allemand une note l'informant des griefs de la France à son endroit du fait de la dénonciation unilatérale du traité de Locarno et de l'occupation de la Rhénanie ainsi que de la demande française de convocation du conseil de la S. D. N. Le gouvernement du Reich est prié de faire savoir s'il est disposé en tant qu'Etat signataire du pacte de Locarno, à prendre part à ces débats.

L'Angleterre demeurera fidèle à ses devoirs en tant que signataire de Locarno

Mais elle estime que l'on ne peut repousser sans examen les offres de M. Hitler

M. Eden a fait hier, à la Chambre des Communes, l'exposé attendu sur la remilitarisation du Rhin. Il a rappelé tout d'abord ses propres efforts en vue de la conclusion d'un pacte aérien entre les puissances signataires du pacte de Locarno et notamment la démarche du 23 décembre de l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin et les offres qu'il lui-même, le six mars, à l'ambassadeur d'Allemagne à Londres. Le sept mars, ce dernier communiqua à M. Eden le memorandum allemand.

En recevant cette communication, dit M. Eden, j'ai déclaré à l'ambassadeur d'Allemagne qu'il ne pouvait pas attendre de ma part à ce que je fasse n'importe quelle remarque substantielle sur un document de cette importance aussi longtemps que je n'aurai pas le temps de l'examiner. J'ai déclaré en même temps que je regrettais profondément la communication de l'action que le gouvernement allemand avait entreprise pour ce qui concerne la zone démilitarisée. L'ambassadeur saura apprécier que cela constitue la dénonciation d'un traité librement contracté. J'ajoutai :

« Je connais le point de vue du gouvernement allemand sur les effets du pacte franco-soviétique sur le traité de Locarno, mais cette opinion n'est pas partagée par les autres puissances signataires et si le gouvernement allemand, malgré l'avis des autres co-signataires, maintient ses propres conclusions, il reste comme dernier expédient à l'Allemagne le procès d'arbitrage. »

L'Allemagne et la S. D. N.

Quant aux dernières communications de l'ambassadeur, j'ai déclaré que le gouvernement britannique devait les étudier minutieusement. En effet, une déclaration concernant l'attitude allemande envers la S. D. N. est très importante. Ici, l'ambassadeur communique que la décision du gouvernement allemand concernant la S. D. N. devait être imputée en grande partie à son désir de répondre aux désirs fréquemment exprimés par le premier ministre et moi-même, lorsque nous relevâmes que la politique du gouvernement britannique se base sur la S. D. N. et sur la sécurité collective. Il déclara que l'Allemagne était disposée à assumer sa part dans une telle politique et que le retour de l'Allemagne à la S. D. N. n'était soumis à aucune condition.

Je n'ai pas besoin de souligner l'importance de cette communication du gouvernement allemand. Des mémoires analogues ont été communiqués aux autres signataires du traité de Locarno. Mais avant que je fasse des constatations de nature plus générale, je voudrais bien informer l'assemblée sur les démarches qui seront entreprises dans un avenir immédiat :

La procédure adoptée

Les gouvernements français et belge ont pris en pleine connaissance et en accord avec le gouvernement britannique la décision de demander la convocation dans le plus bref délai du conseil de Genève pour délibérer sur la situation. Je dois relever que le conseil de Genève est l'institution compétente dans ce but. Le conseil se réunira vendredi. Naturellement, aucune décision ne sera prise avant cette date, mais les

représentants des quatre puissances de Locarno, sans l'Allemagne, procéderont demain à Paris à un échange de vues. Les pourparlers seront poursuivis le lendemain à Genève. A cette occasion, le gouvernement britannique sera représenté par le lord garde du sceau privé, lord Halifax et moi-même.

Nous ne voulons pas nier que la dénonciation unilatérale d'engagements librement contractés et un acte simultané de l'Allemagne comme si ces engagements n'existaient pas, compliquent et aggravent la situation internationale. La dénonciation du traité de Locarno et l'occupation de la zone démilitarisée ont ébranlé profondément toute confiance dans chaque engagement que le gouvernement allemand pourrait prétendre contracter à l'avenir. Je suis heureux qu'il n'y a aucune raison de présumer que l'action allemande implique une menace d'hostilités. Le gouvernement allemand parle dans son mémoire de son désir irréductible d'un apaisement réel de l'Europe et exprime sa disposition de contracter un pacte de non-agression avec la France et la Belgique.

En cas d'agression...

Mais, il ne peut y avoir aucun malentendu quant à notre situation en tant que signataires du traité de Locarno et pour cette raison le gouvernement britannique se croit obligé à déclarer que durant la période nécessaire pour l'examen de la nouvelle situation, toute agression effective contre la France ou la Belgique constituerait une violation de l'article 2 de Locarno et que le gouvernement britannique nonobstant la dénonciation allemande, se considérerait lié conformément aux prévisions du traité qui nous oblige à prêter notre assistance à la partie attaquée.

Il est évident que dans les circonstances actuelles, la transition d'un mauvais passé à un avenir meilleur est une entreprise difficile et pleine de risques. Une des bases fondamentales de la paix en Europe Occidentale vient d'être ébranlée et si l'on veut garantir la paix dans ces parages nous avons le devoir de la reconstituer. C'est dans cet esprit que nous devons aborder l'examen des propositions du chancelier allemand. Le gouvernement britannique les examinera objectivement et avec une notion nette dans le but de constater jusqu'à quel point elles constituent un moyen à l'aide duquel on pourrait renforcer la construction ébranlée de la paix. Dans la grave situation actuelle des affaires internationales, le gouvernement britannique est d'avis qu'on ne peut négliger aucune occasion qui présente un espoir. Dans ces circonstances, alarmantes à l'heure actuelle, je me sens qualifié de prier tous les partis de la Chambre des Communes de nous prêter leur appui pour remplir la tâche qui s'impose.

La divergence de vues entre Londres et Paris

Le « devoir » de l'Angleterre
Paris, 10 A. A. — Les cercles politiques commentent avec réserve la déclaration de M. Eden à la Chambre des

Communes. Ils soulignent la différence entre le point de vue de la Grande-Bretagne, qui est prête à prendre en considération les propositions de M. Hitler, et le point de vue de la France, qui les a déjà rejetées.

Le « Times » écrit qu'il est du devoir de la Grande-Bretagne de profiter de toute occasion pour réconcilier la France et l'Allemagne.

La plupart des journaux anglais expriment le même avis et sont opposés à une action énergique contre l'Allemagne.

L'opinion des fascistes anglais

Au cours d'une réunion qui se déroula à Luton, Sir Oswald Mosley, chef des fascistes anglais, déclara :

« L'action de M. Hitler supprima le sentiment d'infériorité de l'Allemagne et restaura complètement celle-ci dans la souveraineté de ses droits, faisant disparaître ainsi une des vieilles causes de guerre en Europe. »

La réserve italienne

Rome, 10 A. A. — Les milieux autorisés se refusent à commenter la déclaration de M. Eden.

Le correspondant de l'Agence Havas apprend que l'Italie garde une attitude d'expectative au sujet de la violation du pacte de Locarno, car elle veut chercher la meilleure voie pour améliorer sa propre position d'Etat agresseur. Toutefois, l'Italie ne refuse pas de se joindre à la condamnation formelle du geste de l'Allemagne. Elle refuse cependant de participer à des sanctions éventuelles contre l'Allemagne.

M. Mussolini a conféré successivement avec les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Pologne et de Belgique, ainsi qu'avec le ministre de Yougoslavie, sur les perspectives de la situation internationale.

La Belgique n'a pas ordonné de mesures militaires

Paris, 10. — « Paris-Soir » se fait mande de Bruxelles que la Belgique n'a pas pris de mesures militaires à la suite de la dénonciation du pacte de Locarno.

L'attitude de la Pologne

Paris, 10 A. A. — D'après les renseignements puisés aux sources françaises relativement à l'entretien que M. Flandin eut hier avec l'ambassadeur de Pologne, il se confirme que le gouvernement de Varsovie a l'intention de rester fidèle aux engagements découlant pour lui du traité d'alliance franco-polonaise.

Varsovie, 10 A. A. — La violation du pacte de Locarno a fait l'objet d'un débat au Sénat.

Plusieurs sénateurs déclarèrent que l'union nationale est plus nécessaire que jamais.

M. Chrzanoski déclara que l'existence du pacte de non-agression polono-allemand calme les appréhensions de la Pologne, mais que celle-ci doit cependant rester sur ses gardes.

M. Domaszewski protesta contre les menées du parti démocrate ukrainien qui, dit-il, essaye d'entraîner la Pologne dans une guerre avec l'U. R. S. S.

Un commentaire allemand

Berlin, 10. — Le « Deutsche Nachrichtenbüro » publie une mise au point au sujet du discours radiodiffusé de M. Sarraut. Il y est fait allusion tout particulièrement à la partie de ce discours où il était dit : « Nous ne voulons pas que Strassbourg demeure dans le champ de tir des canons allemands ». La communication du « D. N. B. » observe à ce propos : « Sarraut juge-t-il équitable et supportable pour une grande nation que des villes allemandes comme Fribourg, Karlsruhe, Cologne, etc demeurent dans le champ de tir, des canons français ? »

La note de l'agence allemande déclare excessivement regrettable le fait que M. Sarraut « se soit laissé entraîné par la passion » au point d'écarter les offres constructives de l'Allemagne. Il ne se trouve pas d'accord, de ce fait, avec beaucoup de voix de l'étranger, qui ont reconnu la valeur de ces propositions et il ferme ainsi définitivement la voie à une entente franco-allemande.

Il n'y a eu ni trêve, ni cessation des hostilités en Afrique Orientale

Les troupes italiennes se préparent en vue d'un développement ultérieur des opérations

Le poste de l'E. I. A. R. a radiodiffusé, hier, le communiqué officiel suivant (No. 150), transmis par le ministère de la presse et de la propagande italienne :

Le maréchal Badoglio télégraphie : Nos pertes durant la 11ème bataille du Tembien et la bataille du Chiré se sont élevées à 19 officiers morts, 67 blessés ; 236 nationaux morts, 831 blessés et 22 perdus ; 36 Erythréens morts, 149 blessés et 13 perdus.

Les pertes ennemies ont été de plus de 15.000 tués et blessés.

Sur tout le front d'Erythrée, la préparation de l'intendance, en vue d'un développement ultérieur des opérations est poursuivie intensément.

Les détachements de second rang continuent le travail de déblaiement et d'assainissement du terrain des derniers champs de bataille dont la superficie s'élève à plus de 8.000 kilomètres carrés.

Parmi le matériel considérable découvert figurent aussi des documents et des décorations de Ras Kassa, abandonnés par ce dernier dans une profonde caverne lors de sa fuite du Tembien.

Sur le front de Somalie, rien d'important à signaler.

Front du Nord

Pas d'interruption des opérations

Le poste parisien de Radio avait radiodiffusé hier matin une communication annonçant que le gouvernement italien avait ordonné à ses troupes en Afrique Orientale la cessation de toute action offensive, y compris les bombardements aériens. Nous nous étions abstenus de publier cette nouvelle, attendant une confirmation de source italienne, — qui d'ailleurs ne vint pas.

Par contre, comme on peut s'en rendre compte, le communiqué officiel que nous publions ci-haut ne parle pas non seulement d'aucune interruption des opérations, mais au contraire, de « préparatifs en vue d'un développement ultérieur des opérations ».

Ultimeusement, une dépêche de l'Agence Anatolie confirmait qu'une personnalité officielle a déclaré hier matin : « Il n'y a eu ni trêve ni cessation des hostilités en Afrique Orientale. »

Voici, d'autre part, une communication que nous recevons ce matin, en dernière heure, à ce propos :

Rome, 10. — Ainsi qu'il résulte du communiqué officiel d'hier, les nouvelles répandues par certaines agences étrangères au sujet d'une prétendue suspension de l'activité aérienne de bombardement et des opérations militaires en Afrique Orientale sont dépourvues de fondement.

Le retour du maréchal Badoglio à Asmara

Asmara, 9. — Le maréchal Badoglio est rentré à Asmara et a été l'objet, de la part de la population, d'acclamations enthousiastes et interminables.

« En offrant le magnifique exemple de son dévouement absolu au devoir, dit le « Duce », votre mari est tombé dans le ciel d'Afrique. Hiérarque du Régime, il l'avait servi dans la paix et dans la guerre. Sa fin héroïque l'élève dans la mémoire de tous. La patrie le rappellera de génération en génération. »

Un hommage de M. Mussolini

Rome, 9. — Le « Duce » a adressé à la veuve du lieutenant-colonel, pilote Olli, un télégramme exaltant l'héroïque sacrifice du déjunt.

La ligne actuelle du front

Asmara, 9. — Les lignes italiennes sont en voie d'organisation le long du Takazzé et du Samré. ***

Le Samré, affluent du Tzellari et sous-affluent du Takazzé, a sa source dans les montagnes qui se dressent entre Antalo et l'Amba Alagi et sépare le Tembien d'avec l'Ouag. C'est un fleu

ve important, large de plus de 140 mètres ; durant la saison des pluies, il double la largeur de son lit et le niveau de ses eaux atteint jusqu'à 7 mètres. Il se dirige d'abord du Nord au Sud, puis de l'Est à l'Ouest, sur la plus grande partie de son cours. Le Tzellari, dans lequel le Samré vient aboutir, réunit toutes les eaux de l'Ouag et du Lasta ; son lit atteint une largeur de 180 mètres avec une profondeur normale d'un mètre. C'est l'affluent le plus important du Takazzé avec lequel il forme un angle droit.

Les soumissions

Axoum, 9. — Tandis que se poursuit l'avance et l'organisation méthodiques des troupes italiennes le long du Takazzé, des soumissions des populations se multiplient de jour en jour. Les gens de l'Avergalé (la province entre le Selo et le Takazzé), ont rendu hommage au commandement supérieur italien par l'entremise des chefs de leurs villages.

Front du Sud

Un nouveau vol sur Addis Abeba

Mogadiscio, 10. — Le général Ranza ; parti du camp de Neghelli, a accompli un vol de près de 1.000 kilomètres à l'altitude moyenne de 4.000 mètres ; malgré des conditions atmosphériques longtemps défavorables, des vents contraires, des nuages bas, et un violent feu anti-aérien, il est rentré indemne avec son équipage, à sa base. L'appareil a été atteint par un gros éclat d'obus. Pendant une bonne demi-heure, le général a volé sur Addis-Abeba, où il a exécuté de nombreuses photographies.

La ville est apparue au général Ranza à peu près déserte. Seules quelques autos venaient vers la périphérie.

Le général Graziani à Mogadiscio

Mogadiscio, 9. — A l'occasion de la solennité musulmane, dite de l'« Arafat », le gouverneur de la Somalie a visité les sept mosquées principales de Mogadiscio. Il est descendu d'auto parmi la foule qui a vivement acclamé le représentant de l'Italie fasciste, le roi et le « Duce ». Tous les chefs et les notables indigènes portaient leurs habits de fête aux multiples couleurs. Il est à noter que les femmes de la « scabilla » (la tribu des Acheref, aux moeurs très rigides et qui évitent généralement de paraître en public, sont accourues en masse pour acclamer le général Graziani, que l'on appelle le « lion de la Somalie ».

Le général a visité la mosquée Djami el Amerouni, qui compte environ 750 ans d'existence, puis il s'est rendu sur la tombe du Cheik Soufi, mort il y a 32 ans, à l'âge de 79 ans et qui avait vécu en odeur de sainteté et avec la réputation de voyant parmi ses compatriotes. Il avait prophétisé que la Somalie serait un jour italienne.

Le général Graziani a promis de restaurer la mosquée et a distribué des dons en argent pour les indigènes pauvres.

L'état de siège en Roumanie

Bucarest, 10 A. A. — On déposa à la Chambre un projet de loi pour la prolongation de l'état de siège jusqu'au 16 septembre.

Un rapport déclare que ledit projet précise que le gouvernement, vu la situation internationale troublée, entend avoir des moyens efficaces pour faire front aux éventuelles agitations provoquées par des agents étrangers.

Un accord à la conférence navale

Londres, 10 A. A. — Un accord complet au sujet de la limitation qualitative concernant les diverses catégories de navires de guerre intervint à la réunion d'hier du sous-comité technique de la conférence navale. L'Italie fit ses réserves habituelles.

Les conditions auxquelles la France accepterait de traiter

Paris, 10 A. A. — Les milieux autorisés déclarent que la France pourrait entamer des négociations avec l'Allemagne, mais seulement aux conditions suivantes :

1. — Retrait des troupes allemandes de la zone rhénane ;
2. — La conférence éventuelle devrait se dérouler à Genève et les accords éventuels avec l'Allemagne devraient être garantis par les puissances.

Notes et souvenirs Le vieil Uskudar

Les Grecs avaient donné à Uskudar le nom de Chrissopolis en raison du phénomène par lequel tous les soirs, les rayons du soleil couchant, font resplendir ce faubourg comme une ville d'or.

Les Latins l'appelaient Scutari, mais comme il y avait une ville du même nom en Albanie, pour éviter toute confusion, on dénomma cette-ci Scutari d'Albanie.

Orhan bey à Uskudar

Déjà bien avant de s'emparer d'Istanbul, les Turcs allaient et venaient librement à Uskudar. Orhan bey, celui-là même qui devait épouser Théodora, la fille de l'empereur de Byzance, Cantacuzène, est venu à Uskudar avec ses quatre enfants, issus de ce mariage.

A cette occasion, de grand banquets avaient été donnés. L'empereur et Orhan bey avaient pris place à la même table et autour d'une autre s'étaient réunis les quatre fils de celui-ci : Sileyman, Murat, Ibrahim et Halil beys.

Les personnes de la suite d'Orhan bey dinaient, assises sur des tapis précieux. Des parties de chasse avaient été organisées.

Très touché de la grande hospitalité dont il avait été l'objet, Orhan bey était rentré à son pays après avoir laissé à Uskudar sa femme et ses enfants. Ces allées et venues des Turcs à Uskudar ont continué jusqu'à la prise d'Istanbul.

Les avatars de M. de la Brocquière

Bertrand de la Brocquière, qui était venu en ce faubourg sous le règne du sultan Murat II, en fait une description détaillée.

« C'est une ville, dit-il, en substance, située à droite de Péra, au bord du Détroit, que nous appelons le canal Saint-Georges. Aux Turcs, gardiens du Détroit, nous avons dû payer le droit qu'ils exigent et nous sommes passés à la rive opposée, dans deux barques, conduites par des Grecs.

Me prenant pour un Turc, les bateliers grecs ont fait preuve de beaucoup d'égards envers moi. A peine débarqué, je suis allé à la recherche d'un négociant génois, Christophe Parasin, à qui j'avais à remettre une lettre. Les Grecs compriment alors que j'étais chrétien.

Quant je retournai à mon embarcation, les bateliers ont voulu me faire payer plus que d'usage. Si j'avais insisté pour ne pas payer, j'aurais été battu parce qu'à ce moment, les Grecs éprouvaient un grand ressentiment envers les chrétiens.

Les constructions après la chute de Byzance

Après l'occupation de Byzance par les Turcs, on a construit, à Uskudar, des mosquées, des fontaines, des palais, des jardins...

En parlant de l'importance de ce faubourg, Evliya Celebi, note qu'il est distant de six milles d'Istanbul et que le courant y était très fort, les embarcations se dirigeant d'abord sur une étroite appelé Besiktas et de là pointent vers Uskudar.

Les palais les plus importants étaient ceux de la sultane Aysé à Salacak, de Validei Atik, de Haci pacha à Dogancilar, de Cinci hoca.

Parmi les principales mosquées construites au début, il faut citer celle de Mihrimah sultane, la fille du sultan Soliman de Législateur, située au débarcadère.

Il y a une autre mosquée de ce nom aux environs d'Edirnekapi. Viennent ensuite les mosquées construites par la mère du sultan Murat III et celle du sultan Mehmed IV.

Il y avait aussi beaucoup d'imarets et de « medrese », dont la plupart ont été construits par l'architecte Sinan.

Les « tekke » d'Uskudar étaient renommés.

Les vignobles des « hoca »

De même qu'à Istanbul, il y avait aussi à Uskudar des abattoirs qui assuraient les besoins en viande de la ville.

On y fabriquait aussi des bougies avec la graisse des bêtes abattues. Il y avait des jardins et des vignes, dont les plus importantes étaient celles de Haydarpassa, Camlica, Alhabadir, Sey Seca.

Il y avait 600 vignes à Kadiköy et beaucoup de moulins à vent. On ne fournissait pas aux ambassades des raisins de ces vignes pour fabriquer leurs vins.

Les vignobles que le sultan Mehmed IV avaient créés à Büyükcamlia étaient les meilleurs.

Il est étonnant que les deux hocas, Seyh Seca et Cinci hoca, qui se livraient à des sortilèges aient fait construire eux aussi leurs palais et créé leurs vignobles à Uskudar.

A l'époque où le sultan Murad III, alors prince héritier, demeurait à Manisa, Seyh Seca était jardinier. Le fait qu'il avait prédit au prince héritier, à la suite d'un songe, qu'il allait devenir sultan, lui valut d'être élevé au rang de Seyh et de prieur du sultan.

Grâce à cette situation qu'il avait acquise par les sortilèges auxquels il avait recours, il devint propriétaire, à Uskudar, de jardins, de palais et autres...

Quant à Cinci hoca, il fit cacher, dans son palais, des jarres remplies de pièces de monnaie toutes neuves, qui furent ensuite très recherchées sur le marché d'Istanbul.

Ahmed REFIK.
(De l'« Akşam »)

Les débuts des douanes turques

Quelques précisions historiques

Nous avons annoncé récemment, avec nos confrères de langue turque, que d'importantes réformes des douanes, dans les services de nos douanes. A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les douanes ne sont devenues rouage de l'Etat qu'en 1860. Jusqu'à cette époque, on en affirmait les revenus comme ceux des dîmes. En dehors de cela, il existait, jusqu'à une époque encore plus rapprochée, des douanes intérieures pour les produits se rendant d'un point de l'empire à un autre.

Il arrivait qu'une marchandise ayant acquitté le droit d'introduction de 3 %, versait encore 4 pour cent pour être portée sur un point de l'intérieur, et un autre encore si on la dirigeait ailleurs. Le Tanzimat abolit cette pluralité de perceptions. En 1850 furent créées à Galata et à Istanbul des administrations de douane ; elles relevaient du ministère des finances — un simple droit de contrôle.

Les charpentiers, les fruits, les céréales, les spiritueux restèrent soumis comme par le passé au droit d'accises.

L'affermage du produit de l'imposition se faisait par groupe de plusieurs douanes qui étaient concédées à des financiers notoires.

C'est donc en 1860 que fut promulgué l'acte réformant les douanes en les plaçant sous la gestion directe de l'Etat. Toutes les douanes, littorales ou intérieures, furent réparties en dix-sept « emanets » ou directions, et, dès lors, on put avoir une idée exacte du chiffre des importations. Plus tard, le ministère des Finances cessa d'avoir la direction de ces 17 douanes indépendantes, qui relevèrent désormais de celle de Constantinople.

Les postes douaniers furent divisés en trois catégories : littoral, intérieur, frontières.

Par les douanes du littoral passaient les importations, les exportations, et les marchandises allant d'un port à un autre. Où qu'il débarquât sa marchandise, le commerçant versait un droit de trois pour cent — plus un droit de 2 pour cent pour son transport n'importe où.

Pour les exportations destinées à l'étranger, elles versaient neuf pour cent à leur arrivée au port, plus un droit d'embarquement de trois pour cent, soit 12 pour cent. Mais si elles avaient déjà acquitté un droit de douane intérieure, le douanier du littoral se faisait rembourser le droit perçu antérieurement, conformément au « tekzere » d'accompagnement — pour le déduire ensuite du droit d'exportation.

Quant aux douanes intérieures, c'étaient d'anciennes douanes de frontières qui avaient cessé de se trouver aux confins de l'empire à mesure que s'en étendait le territoire. De sorte que le droit versé à la douane intérieure pour un article d'exportation n'était à titre de dépôt.

Ce système dura jusqu'en 1871. A cette époque, en même temps qu'on renouvelait les conventions commerciales de 1854 avec les Etats étrangers, on réformait à nouveau les douanes et on créait ainsi le « rumumat emanet » ou direction générale des contributions indirectes, en y nommant Kiani pacha.

L'unification des tarifs, jusqu'alors différents pour chaque pays selon la convention conclue avec chacun, était réalisée en 1881 ; et en 1884, prévalait le système uniforme « ad valorem », et en 1909, le système de la déclaration.

Voici les noms des différents directeurs généraux des contributions indirectes qui se sont succédé pendant cette période à la tête de ce département :

- Kiani pacha (1860), qui occupa ce poste une dizaine d'années, avec deux solutions de continuité ;
- Muhlis efendi — gérant pendant un an et demi et titulaire durant trois mois ;
- Ahmed Vefik efendi — pendant trois ans et demi ;
- Galib bey — à deux reprises ;
- Yusuf bey — pendant quatorze ans ;
- Zuhdi efendi (Zuhdi pacha), — huit mois ;
- Sabri pacha — 14 mois ;
- Edib efendi — pendant neuf ans — réorganisa l'administration ;
- Raif pacha — à trois reprises ; soit durant quatre ans et demi ;
- Hasan Fehmi pacha — à trois reprises et en alternant avec Raif pacha, soit pendant sept ans ;
- Sirri bey — mars 1909.

Pendant tout cet intervalle, le maréchal Tefvik pacha et Mikael pacha Portugali ont aussi géré le département pendant quelque temps.

Au demeurant, le gouvernement ottoman n'avait aucune réelle liberté d'action dans les questions douanières, étant lié par les obligations que lui imposaient les Capitulations plusieurs fois séculaires. La République turque, grâce au traité de Lausanne, a recouvré son indépendance dans ce domaine égale et a pu appliquer, pour la première fois, un tarif douanier établi uniquement en fonction des seuls intérêts du pays.

Le plomb de Turquie

Les plombs utilisés pour sceller les sacs étaient importés jusqu'ici de l'étranger. Il a été décidé de se les procurer dorénavant dans le pays.

Une première commande de 60 tonnes a été passée aux fonderies de Fethiye.



L'artillerie italienne en position derrière une redoute aux abords de l'Amba Alagi

LA VIE LOCALE

LE VILAYET

La vente des biens domaniaux

L'année dernière, une commission avait fixé les prix de tous les biens domaniaux qui devaient être mis en vente par adjudication.

Parmi ceux-ci, il y avait, à Beyoğlu de beaux bâtiments telles que celles du corps de garde à Galatasaray et à Galata, des magasins et des immeubles à appartements dans les endroits les plus fréquentés.

Les prix fixés, il y a une année, ne pouvant plus convenir, attendu que beaucoup d'établissements mettent dans en vente les immeubles qui leur appartiennent, la commission a été chargée d'examiner à nouveau les biens domaniaux et de leur fixer une nouvelle valeur.

Les préposés du fisc au service de l'administration spéciale

On sait qu'une partie des préposés des organisations du fisc à Istanbul devront être versés au cadre d'une administration particulière, celle-ci assumant désormais, à partir de juin, la perception des impôts fonciers et immobiliers.

La liste des employés devant recevoir cette affectation nouvelle sera envoyée, ces jours-ci à Ankara. Afin d'éviter tout retard et toute interruption dans le fonctionnement des services, les intéressés seront mis effectivement à la disposition de l'administration spéciale sans attendre le retour d'Ankara des listes en question.

La cession des installations de l'Aero-Espresso

La prise en charge, par les autorités de la République, des installations de l'Aero-Espresso, à Büyükdere, a eu lieu, hier, par les soins d'une commission dont les membres sont venus d'Ankara, à ce propos.

L'achat de certains avions de la société est envisagé.

Les préposés et les pilotes de la société seront admis dans les cadres de l'administration des Voies maritimes.

Les installations de la société seront laissées en leur état actuel et seront utilisées pour les services aériens qui seront entamés au printemps prochain.

Emission de nouveaux timbres

On a commencé à imprimer les timbres-poste de 8 piastres qui, d'après les décisions prises, auront cours pour la correspondance postale avec les pays faisant partie de l'Entente Balkanique.

D'autre part, l'imprimerie de l'Etat confectionne les 14 millions de cartes postales, illustrées, et de cartes postales avec réponse payée.

L'administration des Postes, par décision du conseil des ministres, va mettre en circulation, par adjudication, à la série de ceux qui sont à l'effigie d'Atatürk, des timbres de 5, 15, 30 paras et de 3 et de 8 piastres.

Les poids et mesures

Le ministère de l'intérieur a enjoint par circulaire à tous les vilayets, de veiller à ce que les agents municipaux contrôlent inopinément et fréquemment les poids et mesures de façon à empêcher que leur falsification nuise au public.

LA MUNICIPALITE

Plus de braser!

Le braser, le traditionnel « mangal », avec les émanations méphitiques de ses charbon mal ou à moitié allumés n'a fait que trop de victimes. Récemment encore, deux personnes ont été asphyxiées par un « mangal », dans un hôtel de Sirkeci.

La municipalité a décidé de prendre des mesures catégoriques : désormais, l'usage du « mangal » sera strictement interdit dans tous les hôtels, qui devront installer des calorifères.

C'est bien le moins que l'on puisse exiger d'établissements de ce genre, dont les similaires, à l'étranger, ont tous l'eau chaude à tous les étages...

Un délai sera, d'ailleurs, accordé aux intéressés pour se mettre en règle avec cette disposition.

Les dossiers qui seront remis à M. Prost

On est en train de préparer les dossiers et documents qui seront remis à M. Prost, l'urbaniste français, qui doit entreprendre l'élaboration du plan de développement de notre ville.

La direction des services des constructions recueille, dans ce même but, de nombreuses données sur les divers quartiers d'Istanbul.

Ce travail est déjà achevé en ce qui concerne une moitié de la ville.

Le conseil de la Ville

Le conseil général de la ville a tenu hier, sous la présidence de M. Necip Serdengeç, une séance qui a été consa-

LE PRIX DU PAIN

A partir de demain, le prix du pain dit « frangoles », a été augmenté de 20 paras ; celui du pain de première et de deuxième qualité a été maintenu tel quel.

LES ASSOCIATIONS

La fête de la « Barkohba »

Fidèle à sa tradition, la société sportive juive de notre ville, « Barkohba », convie, chaque année, à l'occasion de l'anniversaire de sa fondation, coïncidant d'ailleurs avec la fête de Pourim, ses membres et les amis de l'oeuvre, très nombreux, à une soirée d'exhibitions sportives.

Comme d'habitude, l'affluence fut énorme, samedi soir, dans les salons de la « Casa d'Italia ».

Il convient d'être particulièrement reconnaissant aux dirigeants de la « Barkohba » d'avoir mis sur pied une soirée si réussie.

Les résultats les plus flatteurs sont venus ainsi récompenser ceux qui ont déployé leur activité pour l'essor de la société.

Le programme, à la fois artistique et sportif, était de choix, et l'assistance suivit avec un grand intérêt les différentes parties.

La danse dite « des ballons » et le quadrille « du temps de l'école » obtinrent un grand succès.

Le groupe féminin était dirigé par Mlle Sona Depanyan et les jeunes gens par M. Momo Barzilay.

Il convient de remercier aussi l'exécution au piano d'oeuvres de Schumann par la toute jeune Mlle Ninet Mizrahi.

Après la partie musicale, il y eut sauterie.

M. B.

Les « Halkevleri »

Les membres des nouvelles sections de l'entraide sociale et du village de « Halkevi » de Beyoğlu ont été élus la semaine dernière.

Les ex-maçons qui se sont inscrits au « Halkevi » après la dissolution de leur Loge, assureront le fonctionnement de la première de ces sections et les professeurs inscrits au « Halkevi », celui de la seconde.

Le mandat des membres des comités des diverses sections ayant expiré, les nouvelles élections ont commencé hier.

Les élections des huit sections dureront huit jours.

MARINE MARCHANDE

Le premier versement aux armateurs privés

La remise à l'administration des Voies Maritimes des bateaux ayant appartenu à l'ancienne société des armateurs a pris fin. Il a été décidé, par conséquent, de procéder à un premier versement de 200.000 livres turques en faveur des ayants-droit.

L'ENSEIGNEMENT

Le service militaire des diplômés des hautes études

Il a été décidé que les diplômés des hautes études qui n'ont pas été appelés au service militaire, seront placés, afin de leur permettre de terminer leurs autres examens, dans la catégorie de ceux qui n'ont pas été appelés au service militaire pour raisons de santé. On pourra les utiliser dans des emplois salariés jusqu'à ce que l'appel ait lieu.

LES CONFERENCES

A l'Union Française

M. Pierre Devambaz, agrégé de l'Université, membre de l'Institut d'Archéologie, fera jeudi, à 18 h. 30, à l'Union Française, une conférence ayant pour sujet : « Un voyage avec les archéologues ». Cette conférence sera accompagnée de projections.

A quoi sert une paire de ciseaux...

Un certain Sedad avait commandé un costume au tailleur Cemil, mais à condition de le lui livrer pour qu'il pût le porter pendant les fêtes du Kurban Bayram.

Le tailleur n'ayant pas exécuté la condition arrêtée, Sedad se crut en droit de lui faire des observations, sur un ton qui déplut au tailleur.

Pour lui « apprendre à vivre », le tailleur lui asséna sur la tête la grande paire de ciseaux qui, d'ordinaire, sert plus pacifiquement, à la coupe des habits des clients.

Sedad est soigné à l'hôpital ; le tailleur irascible, réfléchit, en prison, sur ce qu'il en coûte... de modifier l'usage d'une paire de ciseaux !

LETTRE D'ITALIE

Le « samedi théâtral »

(De notre correspondant particulier)

Rome, Mars. — Quand le chef du gouvernement italien, dans un discours prononcé à Naples, et qui eut une vaste répercussion dans la péninsule et à l'étranger, énonçait la formule « aller vers le peuple », il synthétisait une orientation déjà intimement adhérente à la morale et à la politique fasciste, et dont on trouve une confirmation constante dans les manifestations pratiques des instructions du gouvernement et de la vie nationale.

Les grandes lignes de la législation sociale et corporative du fascisme sont déjà connues, et il n'y a pas besoin donc d'en exposer la portée en ce qui concerne la défense des intérêts et l'élevation spirituelle et matérielle du peuple.

Ce qui, au contraire, est moins connu à l'étranger, c'est toute cette série de mesures, de caractère, disons ainsi, complémentaire, qui traduisent, dans la réalité quotidienne, le programme musolinien « aller vers le peuple ».

Des vacances utiles

Une de ces dispositions fut le « samedi fasciste ». Des mesures furent prises pour que les travailleurs italiens, de toutes les catégories puissent librement jouir de la demi-journée du samedi pour avoir l'occasion de se recréer et, en même temps d'éduquer leur propre esprit en participant à des réunions et manifestations de caractère instructif. Donc pas de vacances oisives, qui se réduisent presque toujours en un dommage pour l'ouvrier, mais des vacances utiles, en ce qu'elles permettent à la masse des travailleurs de voir et de connaître des institutions et des réalisations qui constituent le précieux patrimoine de l'histoire passée ou présente de la nation.

En outre, un accroissement nouveau et plus vigoureux a été tiré du « samedi fasciste » par les diverses activités de l'après-travail (Dopolavoro), spécialement les activités excursionnistes et sportives, qui sont en train de mettre en effet des programmes toujours plus vastes.

Les théâtres à la disposition du peuple

Maintenant, une nouvelle mesure vient compléter le programme récréatif et éducatif du samedi fasciste : celui qui, en Italie, a été appelé le « samedi théâtral ». La mesure est en vigueur depuis deux ou trois semaines seulement, mais elle est suffisante pour démontrer combien cette nouvelle initiative répond aux besoins et aux aspirations des masses.

La soirée du samedi, les théâtres, soit lyriques, soit de prose, sont mis à la disposition du peuple, moyennant un prix d'entrée très réduit, à la portée des bourses les plus modestes, les classes laborieuses peuvent assister aux spectacles exécutés par les compagnies les plus fameuses qui jouent dans les divers centres de la péninsule.

Avec quelques lires, on peut, par exemple, écouter au Théâtre Royal de l'Opéra à Rome, ou à la Scala de Milan, ou au Carlo Felice de Gènes, ou à la Fenice de Venise, et ainsi de suite, des oeuvres chantées par Beniamino Gigli, par Toti dal Monte, par Tito Schipa et par Aureliano Pertile, et combien d'autres grands artistes lyriques de la scène italienne, comme on peut se familiariser avec le théâtre dramatique italien et étranger, ancien et moderne, interprété par les meilleurs artistes.

Le public en jaquette

C'est une vision superbe que celle

qu'offrent le samedi soir, toutes les salles de spectacles d'Italie, débordantes de spectateurs dans toutes les catégories de places, de ce public en jaquette, qui substitue dans les loges et dans les fauteuils, le grand monde des représentations exceptionnelles. Public, plus que jamais intelligent et sensible à toutes les formes de l'art, et qui, avec les nouvelles possibilités qui lui ont été créées affina ainsi ses qualités intuitives et son sens critique.

Le fascisme a toujours vu dans le théâtre un puissant moyen d'éduquer le peuple ; mais ayant reconnu son efficacité, il n'est pas resté dans le domaine purement théorique des énonciations comme cela arrive généralement ailleurs, il a passé dans le domaine pratique et a ouvert toutes grandes les portes de toutes les salles théâtrales aux masses moins fortunées, les approchant de la façon la plus complète de cette forme très importante d'activité spirituelle.

La rénovation de l'art dramatique

Cette introduction du peuple dans l'art dramatique et lyrique ne sera pas sans influence sur le sort du théâtre italien. Quand une manifestation artistique doit, non plus s'adresser à un cercle étroit de public, pour que bien souvent, l'affectation, l'artifice, l'exotisme comptent bien plus que la spontanéité, la sincérité, la vigueur intime, mais doit satisfaire la grande foule, qui aime les vraies passions et les vrais contrastes, et désire voir dans le drame reflété, la réalité humaine dans ses plus profondes significations morales, psychologiques et sociales, il est très probable que bien des vieux arguments, bien des trames hybrides, basés quatre-vingts dix fois sur cent sur le fameux triangle — lui, elle et l'autre — céderont la place à quelque chose de plus élevé, de plus noble, de plus puissant et d'exquiment original.

Il arrivera ainsi que le théâtre recouvrera du nouveau public, de ses assidues beaucoup plus que ce qu'il ne leur aura donné ; il s'apercevra lui aussi que « aller vers le peuple » n'est pas seulement un bienfaisant acheminement politique, mais aussi un non moins bienfaisant acheminement artistique.

J.

Pour les travailleurs de la terre

Rome, 9. — A la suite d'un accord entre la fédération des caisses mutualistes de maladie pour l'agriculture et du syndicat des médecins, on discutait l'assistance sanitaire aux ouvriers ruraux dont le nombre se monte à presque 1.000.000. D'après ce accord, les journaliers ruraux, pendant la période de maladie, outre l'indemnité en argent fixée par les accords précédents, jouiront aussi de l'assistance sanitaire gratuite.

Les Italiens d'Argentine

Buenos-Ayres, 9. — La collectivité italienne se réunit hier soir au théâtre « Colisée » pour célébrer les grandes victoires de l'armée italienne en Afrique Orientale et pour cimenter ses forces de résistance. Des discours patriotiques furent prononcés, provoquant un très vif enthousiasme et de grandes manifestations à l'adresse de l'armée victorieuse, du roi et du Duce. Le dernier orateur annonça que les Italiens résidents en Argentine, donneront jusqu'à présent à la patrie 700.000 pesos et que les offres continuent avec un rythme croissant.



(L'accès aux cafés est strictement interdit aux étudiants. — Les journaux.)

— Il a saisi mon porte-monnaie de ma poche et il a fui à toutes jambes...
— Pourquoi ne l'as-tu pas poursuivi ?
— Pas si bête : il est entré dans le café du coin...
(Dessin de Cemal Nadir Güller et l'« Akşam »)

La piquante P A P R I K A

FRANZISKA GAAL

trionphera de nouveau à l'écran du Ciné SUMER
à partir de CE JEUDI SOIR
dans son nouveau film, un vrai triomphe:
FLAMMES D'AMOUR
(Katharina die Lotzite)
avec le jeune comique ERNST VEREBES
Jusqu'à Jeudi matinées projection du film:
LE GOLEM avec HARRY BAUR

CONTE DU BEYOGLU

La muse des fourneaux

Par Pierre-Gilles VEBER.

« Rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur. » A la vérité, on ne pouvait voir si Gabrielle Hardilegat avait grandi, car elle était assise, mais elle était visiblement désespérée et c'est tout juste si elle n'éclaircissait pas son thé avec les larmes amères qui perlaient au bord de ses faux cils.

— Je n'ai vraiment pas de chance, disait Gabrielle. Vous savez que mon plus cher désir est de régulariser une situation que la trentaine menaçante rend de plus en plus angoissante.

— Or, chaque fois que je m'amourache de quelqu'un, je tombe sur un homme marié. Successivement, Gaston, Serge, Bob, Georges, Jules et Benedict m'ont aimée... Ca, je puis le dire, ils me l'ont manifesté par des sacrifices financiers considérables... Mais tous, Gaston, Serge, Bob, Georges, Jules et Benedict étaient en plus pourvus d'une épouse légitime.

— Moi je trouve ça beaucoup plus agréable, fit la petite Ginette. On est beaucoup plus libre et on n'a pas les ennuis d'une association légale.

— Je ne suis pas de ton avis, reprit sèchement Gabrielle. Les hommes sont des égoïstes ; ils admettent très bien de gâcher la vie d'une femme qui leur accorde les meilleurs moments de sa vie et, lorsqu'elle est défrichée, ils partent sans se retourner, comme dit la chanson. Et bien ! j'en ai assez de cette existence... Je ne peux plus supporter qu'à dix-neuf heures trente, un monsieur qui m'a juré une passion éternelle, par-dessus un verre de porto, me quitte pour aller retrouver, devant un consommé fumant, une dame qu'il n'aime sans doute pas, mais qui lui met ses pantoufles et au besoin des vertes s'il a pris froid entre le porte et le consommé. Si par hasard cet intime est célèbre, c'est la dame à laquelle il a donné son nom qui bénéficie de cette célébrité. Nous autres, les muses de la main gauche, nous devons l'admirer en silence et il ne nous est même pas permis de raconter à l'opinion publique que s'il a du talent, c'est notre tendresse vigilante qui le lui a donné.

« Ainsi, tenez, vous connaissez Horace Machefourier ; il n'est pas beau bien entendu, mais je l'aime et il a le génie des affaires et c'est un des cerveaux de notre industrie lourde. Il me consulte toujours avant de déclencher une opération de Bourse.

Eh bien ! Horace est marié avec un pruneau d'Agén, une fille maigre et brune, qui a la grâce d'un cactus... Pourtant, il n'y a rien à faire, Horace ne veut pas divorcer, il a peur d'abord de sa famille et ensuite, il prétend que le pruneau a des qualités bourgeoises évidentes. Alors, puisqu'il est entêté comme un mulet de bât, et qu'quoique dans le fond j'aurais beaucoup de peine, je m'en vais le quitter et j'irai faire une neuvaine à l'église de mon quartier afin de rencontrer le célibataire de ma vie. »

C'est à ce moment de résolutions suprêmes, que la grande Valentine, qui en était à son cinquième sandwich à la salade, interrompit Gabrielle Hardilegat.

— Tu ne vas pas faire cette bêtise, j'espère... Horace Machefourier est riche et, par les temps actuels, les richards ne courent pas les bars. Horace, dis-tu ne veut pas divorcer parce que le pruneau a des qualités bourgeoises... Alors, ma petite Gabrielle, tâche de battre le pruneau sur son propre terrain. Je connais Machefourier ; il est rondouillard, donc gourmet, il adore les bons plats. Est-ce que tu sais faire la cuisine ?

— Heu... Non ! C'est à dire que je cuis les oeufs à la coque et que je réussis la crème au caramel...
— Ca n'existe pas. Voyez-vous, vous vous imaginez toutes que, grâce à votre sex-appeal, vous retiendrez éternellement les hommes. Grave erreur.

« Les hommes butinent votre sex-appeal, mais ils mangent du haricot de mouton et de la sole à la diable. Or, tout ce que vous savez faire, c'est de les emmener au restaurant pour déguster ces mets indispensables. Ils se fatiguent naturellement du restaurant et retournent dans leur ménage afin de retrouver une nourriture saine.

« Voilà pourquoi le pruneau et les autres ont toujours le dessus. Mets-toi à la cuisine, Gabrielle ! Et tu verras

que si Dalila a conquis Samson en lui coupant les cheveux, tu auras Horace en lui coupant des tranches de veau à l'ancienne. ***

Gabrielle Hardilegat avait écouté les précieux conseils de cette Valentine Chrysothème.

Désormais, elle sacrifia les nombreuses heures réservées aux couturiers et au coiffeur à un cours dirigé par un chef illustre.

Cet artiste en toque blanche, dispensait à des professionnels et à des amateurs le secret de précieuses recettes. La jeune femme, écarlate à cause des fourneaux, apprit à préparer un roux et à lier une sauce, elle connut la puissance des quatre épices et mélangea la fine au jus de poulet, et ses doigts fuselés dispensèrent l'estragon à la béarnaise.

Elle enfourna des chapons mordorés et tourna des glaces au marasquin.

Lorsque Horace arrivait, à l'heure de l'adultère, dans le boudoir de sa folle amie, il trouvait la pièce déserte, les cartes de la belotte avaient réintégré leur cercueil de laque et les magazines de mode se terraient sous la bibliothèque.

Une odeur agréable prenait ce gentleman aux narines.

Il humait ce fumet qui l'amenait dans la cuisine. Gabrielle, les bras nus, s'affairait sur ses casseroles.

— Qu'est-ce que tu fais, chérie ?...
— Un salmis de bécasses à la Rothoff.

— Un salmis de bécasses à la Rothoff ?

— Eh oui ! C'est simple : tu prends six bécasses, tu les coupes en deux, sans les vider, naturellement, et tu les fourres avec de la mie de pain, du foie gras, du lard maigre, tu laisses cuire à feu doux pendant dix-huit minutes, tu ajoutes un peu de beurre d'anchois, deux petits verres de brandy, quatre gouttes de permanganate, un jus de citron, un doigt de vodka, et tu sers sur des canapés à la confiture d'airelles.

— Tu dis bien quatre verres de permanganate et deux gouttes de brandy ?

— Mais non, bête ! Quatre gouttes de permanganate pour la coloration, et deux verres de brandy... Tiens ! Goûte.

— C'est divin ! faisait Horace en clapant de la langue... J'avoue que ce beurre d'anchois est une révélation... Mais ma Babybette, tu es un cordon bleu admirable !

— Ce n'est rien, mon chérie... Je combine pour demain du baron d'agneau « comme chez la grand-mère ». Tu verras. C'est une merveille ! Avec des choux de Bruxelles décapés et une sauce au jus d'agneau noire.

Horace Machefourier ne résistait pas ; il mangeait de la bécasse à dix-huit heures moins le quart et de l'agneau « comme chez la grand-mère » à l'instant de l'apéritif.

Il engraisait, et Gabrielle, aux anges, imaginait la tête de pruneau légitime qui voyait arriver un monsieur cramoisi et prêt à repousser avec horreur le miroton familial où les petits pois du dîner.

Elle avait acquis une maestria et une compétence dignes de Brillat Savarin. Elle se perfectionnait, imaginant des finitions inédites. Sa cuisinière, attérée, lui rendit un tablier qu'elle accepta avec un sourire de supériorité culinaire.

Au bar, on ne voyait plus cette maîtresse-queux et la grande Valentine triomphait :

— Vous voyez, mes petites... Qu'est-ce que je vous ai dit ? Par la bouche, il faut les prendre par la bouche. Je parierais volontiers mes droits à la couronne d'Espagne contre un seau d'eau que le pruneau ira, d'ici peu, chez son avoué.

C'est à ce moment que Gabrielle Hardilegat pénétra dans le cercle de ces bonnes amies, une Gabrielle hagarde, défaite, les cheveux défrisés par la chaleur des fourneaux.

— Eh bien ! s'écria Valentine... Tu l'épouses ?

— Penses-tu ! répondit Gabrielle... Je me suis donné un mal de chien, je me suis abimé les mains et desséchée le gosier, j'ai appris la cuisine, je lui ai communiqué mes recettes et quand ça a été fini, ce grossier personnage m'a avoué qu'il les avait apprises à sa femme et que, dans ces conditions, il lui était inutile, sous peine d'éclater, de faire quatre repas par jour. Alors, il est parti !... Parti sans se retourner, comme dit la chanson...

— Vous prions nos correspondants éventuels de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

CLARK GABLE - JEANNE HARLOW
dans :
LA MALLE DE SINGAPOUR
Parlant français
Une aventure d'amour... la nostalgie des mers de Chine

Vie Economique et Financière

Une intéressant rapport du ministère de l'Economie La situation du commerce de la Turquie

Le ministère de l'Economie a procédé, durant l'été 1935, à une étude sur la situation du commerce de la Turquie. Il a dressé un rapport y relatif où notre commerce est comparé avec le commerce mondial.

Cette étude, qui embrasse la période comprise entre 1880 et 1934, présente les conclusions suivantes :

La crise mondiale a influencé le commerce turc d'une manière sensible, comme le cas a été constaté pour tous les autres pays.

Malgré cela, il est à prendre en considération, que le volume des exportations de la Turquie n'a pas baissé dans la même proportion que les autres pays.

Alors que dans les exportations mondiales le pourcentage de la Turquie était, en 1929-1930, de 2,75 pour mille, ce pourcentage, en 1934, est monté à 3,7 pour mille.

Ce résultat a été atteint malgré les conditions défavorables des prix sur les marchés mondiaux et, nonobstant, aussi la baisse des prix des produits d'importation.

Enfin, alors que dans les années d'avant guerre notre balance commerciale était fortement déficitaire, elle nous a été favorable dans les dernières années de la crise.

Les modalités du contrôle des oeufs

Les étiquettes. — Les droits perçus. — Le « Compte oeufs »

Il nous a paru intéressant de donner, à la suite des premiers articles du règlement sur les oeufs, ceux relatifs aux modalités du contrôle de cet article et dont voici la teneur :

Article 17. — Le contrôle se fait ou dans les dépôts des négociants, ou dans ceux particuliers ou officiels, de l'administration du port.

Il a lieu sur des caisses représentant le 5 pour cent de la quantité composant le lot en instance d'expédition. La commission de contrôle a le droit, sans y avoir été invitée, d'examiner les oeufs qui se trouvent dans les dépôts.

Article 18. — Dans une caisse, la différence que l'on peut admettre dans la catégorie et la qualité des oeufs ne peut dépasser les 5 pour cent.

Article 19. — Dès que la marchandise contrôlée dans les conditions du présent règlement est considérée comme en règle, la commission applique sur la caisse une étiquette portant la mention : « A été contrôlée », et indiquant la date et le lieu où ledit contrôle a été fait.

Elle délivre aussi un certificat de contrôle.

Article 20. — Les services douaniers, les compagnies de navigation et des chemins de fer ne peuvent accepter de se charger de l'expédition des caisses ne portant pas l'étiquette de la commission de contrôle.

En outre, l'expédition ne doit pas se faire au-delà du délai indiqué à l'article 21.

Article 21. — Les oeufs qui n'auraient pas été expédiés dans les sept jours, suivant la date du contrôle, et cela, quel que soit le motif, seront soumis à un second contrôle.

Article 22. — Les étiquettes posées sur les caisses et les certificats délivrés sont détachés de carnets à souches numérotés.

La souche, qui est conservée, doit indiquer le nom, la marque de fabrication de l'expéditeur, la quantité de la marchandise expédiée, la date et le lieu où le contrôle a été effectué.

La couleur de l'étiquette varie suivant la catégorie et la qualité des oeufs contenus dans les caisses expédiées.

Elle sera rouge pour les oeufs très frais de première qualité.

Rouge avec des traits blancs au milieu, pour les oeufs frais de première qualité.

Verte pour les oeufs de deuxième qualité.

Bleue pour les oeufs conservés.

On est obligé d'introduire dans la caisse d'oeufs expédiée, une note rédigée en turc et en français, indiquant le nom et l'adresse du négociant exportateur, la catégorie et la qualité de la marchandise, la date et l'endroit où les oeufs ont été déposés, et le nom et le numéro d'immatriculation des ouvriers qui les ont manipulés.

Pour que ces étiquettes et ces notes soient identiques, c'est le Türkofis d'Istanbul qui les fera imprimer et les distribuera gratuitement à tous les ports d'exportation.

Article 23. — Les Chambres de commerce situées dans les endroits où se font les exportations percevront des négociants exportateurs, comme frais de contrôle, les droits ci-après :

4 ptra. pour chaque petite caisse divisée en deux et pour les paquets.
8 ptra. pour chaque petite caisse entière.
15 ptra. pour chaque grande caisse.

Ces droits ainsi perçus sont journalièrement déposés aux banques nationales, au crédit d'un chapitre spécial intitulé « Compte oeufs ».

On ne peut prélever aucune somme de ce chapitre sans une autorisation du siège central du Türkofis.

Les importations de Lettonie

La Lettonie nous achète moins que ce qu'elle nous vend, la valeur des marchandises lettonnes arrivées à notre pays sera dorénavant bloquée à la Banque Centrale de la République.

Le commerce de la vallonnée

Le chêne d'avelanèdes. — La récolte. — Usage. — Les principaux clients de la Turquie

Originaire de l'Asie Mineure, la vallonnée est le fruit d'une variété de chêne connue sous le nom de « chêne d'avelanèdes ».

Le fruit de ces chênes est une sorte de gland, enveloppé de cupule, et c'est cette dernière qui est communément désignée sous le nom de vallonnée dans le commerce, produit très recherché à cause des propriétés tannantes qu'il renferme.

Le chêne d'avelanèdes est une plante appartenant à la famille des « Cupulifères » qui croit surtout dans les régions au climat tempéré. On en compte plus de trois cents variétés. Mais peu d'entre eux contiennent des fruits riches en tannin.

Le chêne d'avelanèdes grandit et se développe sans nécessiter de soins particuliers. On les rencontre soit disséminés soit groupés ensemble.

Dans ce dernier cas elles forment des forêts épaisses s'étendant sur des dizaines de km.

La production est abondante pendant les années pluvieuses. Le vent du sud influe favorablement sur la qualité de ce fruit lorsqu'il souffle à l'époque où celui-ci vient à maturité.

En Turquie, les forêts de chênes avelanèdes couvrent la partie de l'Asie Mineure commençant des Dardanelles et aboutissant à la côte méridionale d'Izmir.

La récolte ou plutôt la cueillette de la vallonnée se fait vers l'automne alors que le gland n'est pas encore tout à fait détaché de sa cupule.

Pour obtenir une récolte de bonne qualité, il ne faut pas attendre que le fruit soit complètement mûr. Il faut tenir compte du fait que le fruit du chêne d'avelanèdes est délicat et qu'il perd de sa valeur si on ne le cueille pas à temps.

L'époque de la cueillette commence le 15 août pour finir le 15 septembre.

Après le 15 septembre, les fruits prennent une couleur terne et foncée et commencent à perdre de leur poids. Vers la fin d'octobre, leur fruit se détachant de l'arbre, tombe.

Les produits cueillis du 15 septembre au 15 octobre ont une valeur marchande inférieure par rapport aux premiers. La teneur en tannin des produits de cette qualité ne dépasse pas 35 pour cent.

La cueillette se fait soit en secouant l'arbre, soit en faisant tomber les fruits avec une perche.

On laisse sécher la récolte au soleil, puis on l'expédie aux ports d'exportation.

C'est là que les produits subissent deux manipulations, la première pour séparer le gland du cupule et la seconde pour trier la marchandise suivant la grosseur et la qualité.

La vallonnée, produit exclusivement turc, est utilisée dans la tannerie grâce à ses qualités tannantes et à sa finesse. C'est surtout dans la mégisserie et pour la préparation des peaux d'agneaux destinées aux chaussures fines et aux gants de luxe que la vallonnée est très recherchée. Les peaux traitées avec elle deviennent souples comme du velours. Izmir est le principal port d'exportation de la vallonnée. Istanbul occupe la seconde place et exporte seulement la vallonnée de la région de Canak et de la Marmara.

Autrefois, presque la totalité de la production était exportée. Mais depuis le développement de l'industrie du cuir en Turquie, les fabriques locales consomment aussi annuellement une grande quantité de ce produit. Néanmoins, les exportations de vallonnée sont présentement aussi actives qu'autrefois et donnent lieu à un important mouvement commercial.

On distingue deux variétés commerciales pour la vallonnée : Canak et Izmir.

Toutes les deux qualités se vendent sur les marchés, tant intérieurs qu'étrangers, sous leur dénomination distincte.

La Turquie est divisée en trois principales zones de production : zone d'Iz-

mir, zone de Canak et zone de Selek.

La zone d'Izmir comprend les localités suivantes : Aydin, Nazilli, Usak, Demirci, Gerdes, Akhisar, Kiragac, Soma, Bergama, Resadiye.

Cette zone fournit les 80 pour cent de la production de toute la Turquie et les produits récoltés dans cette région sont réputés les meilleurs du pays. La teneur en tannin des produits de cette zone varie de 32 à 38 pour cent.

La zone de Canakkale englobe les régions ci-dessous : Ayvalik, Burhaniye, Geyikli et Canakkale.

La production de cette zone ne constitue que les 15 pour cent de toute la Turquie. Les produits d'Ayvalik et de Burhaniye contiennent de 30 à 32 pour cent de tannin.

A mesure qu'on remonte vers Lapseki, cette proportion diminue graduellement et n'atteint que 25 à 27 pour cent dans les produits de cette dernière ville.

Zone de Selek :

Anay Pazar et Kalindere peuvent être désignés comme les deux principaux centres de production de cette zone. Tant au point de vue quantité que qualité, la production de cette zone est inférieure aux deux premières et n'atteint approximativement que le 5 pour cent de la production générale turque. Le pourcentage de tannin contenu dans les produits de Selek varie de 25 à 27 pour cent.

Tout en étant difficile d'estimer la récolte exacte de la vallonnée en Turquie, on peut donner comme chiffre moyen 60 à 80 millions de kilos par an.

Voici les pays qui sont les principaux clients de la Turquie :

	Quantité en tonnes	Val. en millions de Liras
Allemagne	3895	227
U. S. A.	8236	269
Belgique	872	59
Bulgarie	812	37
France	1011	53
Hollande	2012	121
Angleterre	4682	251
Italie	2360	120
Egypte	1020	45
Roumanie	243	14
Syrie	573	39
Indéterminés	673	33

(B. C. I. I.)

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

Suivant cahier des charges que l'opérateur se procure à sa succursale de Kabatas, l'administration des Monopoles met en adjudication, le 13 mars 1936, la fourniture de 12.000 kilos d'huile pour moteurs.

Suivant cahier des charges que l'on peut consulter chaque jour, l'Ecole des Ponts et Chaussées met en adjudication, le 13 de ce mois, la fourniture de certains appareils nécessaires au laboratoire de l'Ecole.

L'administration des P. T. T. met en adjudication, le 17 courant, la fourniture de 100 tonnes de fils de fer galvanisés de 4 m/m., pour 13.500 livres turques.

ETRANGER

Les exportations de fleurs en Italie

Rome, 9. — Selon un rapport de la

fédération commerciale, l'exportation des fleurs surmonta très bien le moment économique actuel. Des plus grandes exportations effectuées à destination des pays qui n'ont pas adhéré aux sanctions compensèrent la perte des marchés des pays sanctionnés qui, d'ailleurs, même en temps normal, achetaient seulement un quart de l'exportation italienne de fleurs.

Banca Commerciale Italiana

Capital entièrement versé et réserves
Lit. 844.244.393.95

Direction Centrale MILAN
Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL
IZMIR, LONDRES
NEW-YORK

Créations à l'Etranger :
Banca Commerciale Italiana (France)
Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Tolosa, Beaulieu, Monte-Carlo, Juan-les-Pins, Casablanca, (Maroc).

Banca Commerciale Italiana e Bulgara Sofia, Burgas, Plovdiv, Varna.
Banca Commerciale Italiana e Greca Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique.
Banca Commerciale Italiana e Rumana Bucarest, Arad, Braila, Bronso, Constantza, Cluj, Galatz, Temiskara, Sibiu.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alexandrie, Le Caire, Demanour, Mansourah, etc.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia.

Affiliations à l'Etranger :

Banca della Svizzera Italiana: Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.

Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.
(en France) Paris.
(en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé.

(au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia Cutryba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco).
(au Chili) Santiago, Valparaiso, (en Colombie) Bogota, Baranquilla.

(en Uruguay) Montevideo.

Banca Ungaro-Italiana, Budapest, Hatvan, Miskolc, Mako, Kormed, Orszahaza, Szeged, etc.

Banco Italiano (en Equateur) Gayaquil, Manta.

Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Cuzco, Trujillo, Tarma, Mollendo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chincha Alta.

Bank Handlowy, W. Warszawa S. A. Varsovie, Lodz, Lublin, Lwow, Pozan, Wilno, etc.

Hrvatska Banka D. D. Zagreb, Soussak. Società Italiana di Credito : Milan, Vienne.

Siège d'Istanbul, Rue Voyvoda, Palazzo Karakoy, Téléphone, Péra, 44841-2-3-4-5.

Agence d'Istanbul, Alalemcyan Han. Direction: Tél. 22900. — Opérations gén.: 22915. — Portefeuille Document 22903. Position: 22911. — Change et Port.: 22912.

Agence de Péra, Istiklal Cadd. 247. All Namik Han, Tél. P. 1046.

Succursale d'Izmir
Location de coffres-forts à Péra, Galata, Istanbul.

SERVICE TRAVELER'S CHEQUES

MOUVEMENT MARITIME

LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rihim han, Tél. 44870-7-8-9

DEPARTS

MERANO partira mercredi 11 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz, Braila, Trébizonde Samsoun.

BOLSENA partira jeudi 12 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Odessa, Trabzon, Samsoun.

Le paquebot poste **QUIRINALE** partira Jeudi 12 Mars à 20 h. précises, pour **Pirée, Brindisi, Venise et Trieste**. Le bateau partira des quais de Galata.

ALBANO partira samedi 14 Mars à 17 h. pour Salonique, Mételin, Smyrne, le Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

AVENTINO partira lundi 16 Mars à 17 h. pour Pirée, Patras, Naples, Marseille, Barcelone et Gènes.

CALDEA partira Mercredi 18 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz, Braila.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero-Esprasso Italiana pour le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merkez Rihim Han, Galata, Tél. 44778 et à son Bureau de Péra, Galata-Seray, Tél. 44870

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Cihili Rihim Han 95-97 Téléph. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf imprévu)
--------------	---------	------------	----------------------

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Est-ce la paix ou la guerre ?

Nos confrères commentent unanimement ce matin la grande question internationale de l'heure, celle du Rhin. Il le font, en général, avec un certain optimisme basé surtout en la S. D. N. Voici le fond de la question, écrit M. Ali Naci Karacan, dans le *Tan* :

« Depuis le jour où il a assumé le pouvoir, Hitler tend à assurer la parité de droits entre l'Allemagne et les Etats qui l'ont contrainte à signer le traité de Versailles. Dans cet ordre d'idées, la première condition que l'Allemagne aspire à réaliser est sa pleine souveraineté à l'intérieur de ses frontières, c'est-à-dire en dernière analyse, l'abolition des restrictions d'ordre militaire et politique imposées par le traité de Versailles. La France, on le sait, oppose depuis des années à la politique de la parité de Hitler sa propre politique de la sécurité. Et le malentendu au sujet de l'interprétation de la sécurité a entraîné entre les deux parties des divergences qu'il n'a pas été possible de surmonter. Ce que veut la France, c'est reconnaître la parité de droits de l'Allemagne après que la sécurité des frontières actuelles aura été garantie. Quant à l'Allemagne, ainsi que l'a dit Hitler dans son dernier discours, elle entend conquérir l'égalité des droits avec les autres pays et se réserver d'entamer ensuite les négociations au sujet des mesures pouvant permettre de mieux garantir la paix européenne. N'est-ce pas d'ailleurs cette divergence de vues concernant l'ordre de préséance entre la parité de droit et la sécurité qui a provoqué déjà l'échec de la conférence du désarmement ?

La dernière décision de Hitler et son application immédiate constituent une tentative en vue de régler matériellement, par un fait accompli, appuyé sur la force des armes, cette cause à laquelle on n'était pas parvenu jusqu'ici à apporter une solution par la voie diplomatique.

Et maintenant, qu'arrivera-t-il ? La France acceptera-t-elle le fait accompli ? Si elle ne l'accepte pas, l'Allemagne retirera-t-elle ses troupes ? Si celle-ci insiste pour ne pas les retirer, quelle sera l'attitude de l'Angleterre et de l'Italie, puissances garantes du pacte de Locarno ? Et quel sera la décision de Genève ?

M. A. N. Karacan conclut que le débat est, plus qu'une question franco-allemande, une question européenne. Aussi bien la thèse de la « parité de droits » comme celle de la « sécurité » tendent en dernière analyse à un seul et même but, faire régner la paix en Europe. La solution du problème doit donc être possible et c'est la S. D. N. qui est l'institution la mieux désignée pour découvrir cette solution et l'appliquer. « Car, conclut notre confrère, Genève seule saura trouver le moyen de sauvegarder les justes revendications des deux parties et leur honneur national et écarter un brandon de discorde qui menace de mettre l'incendie à l'Europe et au monde. »

cherché des mesures qui permettraient de garantir à tous les pays la sécurité et le calme.

La déclaration de Hitler n'est pas belliqueuse, mais il y a eu fait accompli. Dans ces conditions, l'attitude qu'assumeront à l'égard de la S. D. N. l'Angleterre et l'Italie méritent toute attention. Pour le moment, la ligne de conduite que ces Etats se proposent de suivre n'est pas connue dans tous ses aspects. Il reste aussi à examiner ce que fera la Russie Soviétique. Si l'on considère que c'est la ratification par le Parlement de son traité avec la France qui est à l'origine de l'incident actuel, on est obligé de constater que l'Etat voisin et ami se trouve, en face des événements, dans une situation critique.

M. Etem Izzet Benice suppose que la S. D. N. dira aux deux parties : — Vous évacuez le Rhin et vous reconnaissez l'égalité des droits. Puis, causons. C'est là la seule voie qui conduise au résultat désiré.

« Mais, les Allemands consentiront-ils à retirer leurs troupes du Rhin ? Et s'ils ne le font pas, les Français consentiront-ils à « causer » ?

Dans ces conditions, le monde est en présence de trois éventualités :

1. — L'acceptation par l'Allemagne de retirer ses troupes du Rhin, la reconnaissance par la France de l'égalité des droits, l'ouverture de négociations et l'obtention d'un accord ;
2. — La désignation par la S. D. N. d'un « agresseur », comme dans le cas du conflit italo-abysinien, et l'application à son égard de sanctions ;
3. — Le recours des Français, après s'être rendus compte que l'atmosphère de Genève leur serait défavorable, à des hostilités pour la sauvegarde de leurs frontières et alors ce serait une nouvelle guerre générale.

Un avenir très proche nous renseignera au sujet de tout cela.

Mais il n'en demeure pas moins que la seule issue est constituée par la Société des Nations. »

M. Asim Us, dans le *Kurun*, paraît surtout curieux de connaître ce que sera l'attitude de l'Italie.

« C'est là, estime-t-il, le point important de la situation à Genève. »

L'Allemagne, continue notre confrère, qui n'était pas parvenue à s'assurer la neutralité de l'Angleterre pendant la grande guerre, a suivi, après la paix, une politique tendant à s'assurer de bons rapports avec ce pays. Hitler a eu, dans son dernier discours, des expressions flatteuses pour la Grande-Bretagne. L'accord naval anglo-allemand est un fruit de cette politique. Néanmoins, l'Angleterre a des raisons, en l'occurrence, qui l'incitent à soutenir la France tout en protégeant aussi jusqu'à un certain point l'Allemagne. C'est pour quoi l'attitude que le ministre des affaires étrangères britannique, M. Eden, assumera à Genève, aura une grande influence sur les affaires européennes.

L'Allemagne paraît avoir envisagé même la guerre en vue d'éviter le retrait des troupes qu'elle a envoyées en Rhénanie. Si la France, à son tour, voit dans la remilitarisation du Rhin un danger tel que la guerre soit nécessaire pour l'éviter, nous n'éviterons pas une nouvelle conflagration européenne.

Il faut néanmoins apprécier le sang-froid avec lequel la France a accueilli les événements et, après avoir pris les mesures nécessaires, a réitéré la question à la S. D. N. Cette attitude permet d'envisager avec optimisme le maintien et la garantie de l'avenir également.

Quant à l'Allemagne, tout en occupant la zone du Rhin, elle s'est efforcée de donner des assurances à la France et à la S. D. N. D'abord, les effectifs

des troupes qu'elle a envoyées en Rhénanie sont très limités et l'on se trouve en présence d'un geste purement symbolique.

Cette attitude tant de la France que de l'Allemagne semble devoir constituer une garantie de ce que les décisions qui prendra demain la S. D. N. seront accueillies avec calme. Et c'est là un heureux indice en ce qui concerne les destinées de l'Europe. »

M. Abidin Daver, dans le *Cumhuriyet* et *La République*, envisage la question surtout du point de vue militaire.

« Faut-il s'attendre à ce que la France entreprenne une guerre préventive, comme certains Français le suggèrent, pour écraser l'Allemagne avant qu'elle ne se fortifie davantage ? Elle ne l'a pas fait, l'an dernier, au moment où l'Allemagne avait abrogé les clauses militaires du traité de Versailles et alors que l'armée allemande n'était pas encore aussi forte qu'aujourd'hui. Pour s'y décider actuellement, il faudrait qu'elle fût sûre de l'appui de l'Italie et surtout de celui de l'Angleterre. »

L'Italie se trouve engagée dans une guerre en Afrique. A en croire les dernières informations, elle suivrait même une politique favorable au Reich. Quant à l'Angleterre, bien que M. Baldwin ait déclaré, l'an dernier, que les frontières de l'Angleterre s'arrêtaient dorénavant au Rhin, on ne saurait trop s'attendre à ce qu'elle prête, dans cette question, un appui armé à la France. En effet, l'Angleterre ne veut point la guerre, la preuve en est que l'an dernier, lors de l'abrogation par l'Allemagne des clauses militaires du traité de Versailles, elle avait obligé la France à accepter le fait accompli et la S. D. N. avait clos la question, se contentant d'un simple blâme. »

Après avoir souligné la délicatesse avec laquelle l'Allemagne vient d'accompagner la remilitarisation de la Rhénanie, de mesures propres à satisfaire l'Angleterre, notre confrère conclut :

« En présence de cette attitude de l'Angleterre et de l'Italie, il est peu probable que la France se hasarde, seule, à une guerre contre l'Allemagne. En référant la question à la S. D. N., elle a montré, d'ailleurs, qu'elle n'était pas décidée à recourir aux armes. »

Pour le moment, la situation, bien que grave, n'est cependant pas désespérée. Le fait que la question a été soumise à Genève constitue un pas vers une solution pacifique du problème.

Souhaitons que l'on marche plus fermement dans ce chemin de la paix pour prévenir une nouvelle catastrophe qui mettrait l'Europe à feu et à sang. »

« En présence de cette attitude de l'Angleterre et de l'Italie, il est peu probable que la France se hasarde, seule, à une guerre contre l'Allemagne. En référant la question à la S. D. N., elle a montré, d'ailleurs, qu'elle n'était pas décidée à recourir aux armes. »

Pour le moment, la situation, bien que grave, n'est cependant pas désespérée. Le fait que la question a été soumise à Genève constitue un pas vers une solution pacifique du problème.

Souhaitons que l'on marche plus fermement dans ce chemin de la paix pour prévenir une nouvelle catastrophe qui mettrait l'Europe à feu et à sang. »

« En présence de cette attitude de l'Angleterre et de l'Italie, il est peu probable que la France se hasarde, seule, à une guerre contre l'Allemagne. En référant la question à la S. D. N., elle a montré, d'ailleurs, qu'elle n'était pas décidée à recourir aux armes. »

Pour le moment, la situation, bien que grave, n'est cependant pas désespérée. Le fait que la question a été soumise à Genève constitue un pas vers une solution pacifique du problème.

Souhaitons que l'on marche plus fermement dans ce chemin de la paix pour prévenir une nouvelle catastrophe qui mettrait l'Europe à feu et à sang. »

« En présence de cette attitude de l'Angleterre et de l'Italie, il est peu probable que la France se hasarde, seule, à une guerre contre l'Allemagne. En référant la question à la S. D. N., elle a montré, d'ailleurs, qu'elle n'était pas décidée à recourir aux armes. »

Pour le moment, la situation, bien que grave, n'est cependant pas désespérée. Le fait que la question a été soumise à Genève constitue un pas vers une solution pacifique du problème.

Souhaitons que l'on marche plus fermement dans ce chemin de la paix pour prévenir une nouvelle catastrophe qui mettrait l'Europe à feu et à sang. »

L'Angleterre construira un nouveau canal de Suez

Les recettes de la Cie du Canal

Londres, 9. — Le gouvernement anglais ayant constaté que le canal de Suez actuel présenterait de nombreux défauts de caractère stratégique, il a mis à l'étude la construction d'un nouveau canal qui déboucherait en Méditerranée, au Sud-Est de l'actuel et qui serait entièrement administré et contrôlé par des Anglais.

Durant le mois de février, les recettes du canal de Suez se sont élevées à 70 millions de francs contre 65 millions durant le mois correspondant de 1935; le nombre des bateaux qui ont traversé le canal est passé de 290 à 328. Durant les deux premiers mois de l'année courante, les passages de bateaux ont été de 861 contre 777 pendant la même période de 1935.

Héroïne

Le commissaire civil, Refet, et son compagnon Necmi, trouvés porteurs de 32 grammes d'héroïne, qu'ils allaient vendre, ont été condamnés par le tribunal spécial, le premier à une année et demie de prison, à l'interdiction pour la même durée d'être engagé dans un service public et à 250 Ltqs. d'amende, et le second, à 14 mois de prison.

L'œuvre de l'intendance durant la guerre d'Afrique

Quelques chiffres éloquentes

Asmara, 9. — Les chiffres suivants donnent la mesure de la puissance de l'organisation de l'intendance italienne en Afrique Orientale. Pour l'avance d'Adigrat à Makallé étaient concentrées 10.000 bêtes de somme ; des centaines de mulets avaient été transportés en camions d'un secteur à l'autre.

Une division entière a été transférée en dix-huit heures, de Makallé à Adigrat, au moyen d'une colonne de 650 camions.

Pour la bataille du Tembien, l'intendance avait concentré à l'arrière du corps d'armée national et du corps d'armée érythréen, 6 millions de cartouches pour fusils et 48.000 projectiles pour l'artillerie ; simultanément, en vue de la bataille du Chiré, 12 millions de cartouches pour fusils, 50.000 projectiles d'artillerie et 200.000 bombes à main avaient été concentrés simultanément à l'arrière des IIème et IVème corps d'armée.

Dans les secteurs du Tembien et du Chiré, pour les seuls besoins quotidiens du génie, il avait fallu assurer la fourniture de trois cent cinquante quintaux de matériel de renforcement, 250.000 sacs de terre, 4.300 quintaux de fer barbelé, 85.000 petits pieux, 800 quintaux d'explosifs pour mines, 55.000 instruments de travail divers, 1.200 kilomètres de fil téléphonique, 190 réservoirs pour l'eau, 300 appareils téléphoniques et radio-télégraphiques. Ces chiffres, ajoutés à ceux des vivres et à celui des fournitures pour la bataille de l'Amba Aradam, contribuent à documenter l'effort gigantesque accompli par l'intendance italienne sur les fronts de bataille à 400 kilomètres du

port de Massouah.

L'effort de la marine marchande

Rome, 9. — La presse résume l'activité déployée par la marine marchande en vue d'assurer le trafic avec l'Afrique Orientale, tout en maintenant en pleine activité et intensité ses services réguliers. Durant la période qui va de février à octobre 1935, le gouvernement italien a affrété 40 navires d'un total de 415.000 tonnes qui ont effectué 195 traversées et parcouru, au total, plus de 525.000 milles.

En vue de faire face à l'augmentation soudaine et croissante du trafic avec l'Afrique Orientale, on a acheté 12 navires de plus de 130.000 tonnes. La coopérative « Garibaldi » a donné le nom de Luigi Ranza à un ex-vapeur anglais qu'elle a acheté récemment.

La presse de Trieste relève qu'en dépit du siège économique, le « Lloyd Trieste » a pu maintenir en activité toutes ses lignes, desservies par 40 navires qui ont même réalisé des innovations comme l'escalade à Barcelone, le grand service rapide Europe - Egypte, la liaison des ports japonais de Yokohama et Kobe avec la Méditerranée par les transatlantiques Conte Rosso, Victoria et Conte Verde. »

New-York, 9. — Le journal *Marine News* relève, dans une importante relation sur le port de Massouah, que ce dernier est devenu le premier port de la mer Rouge. Son énorme trafic actuel ne doit pas être considéré comme temporaire et dû uniquement aux opérations en Afrique Orientale. Massouah est destiné à devenir le débouché naturel de l'Abyssinie et pour l'expansion commerciale et le transit italiens en Afrique Orientale.

LA BOURSE

Istanbul 9 Mars 1936
(Cours officiels)
CHEQUES

	Ouverture	Clôture
Londres	612,75	621,00
New-York	0,79,90	0,80,50
Paris	12,00	12,00
Milan	10,01,38	10,01,38
Bruxelles	4,71,10	4,71,17
Athènes	88,75	88,75
Genève	2,43,80	2,43,83
Sofia	64,42,36	64,42,36
Amsterdam	1,17	1,17
Prague	19,22,50	19,22,50
Vienne	4,22,76	4,22,76
Madrid	5,82,16	5,82,16
Berlin	1,98,18	1,98,34
Varsovie	4,22,13	4,22,43
Bucarest	4,59	4,59
Belgrade	108,55,38	108,55,38
Yokohama	34,78,87	34,78,87
Stockholm	2,76,68	2,76,68
	3,12	3,12

DEVICES (Ventes)

	Achat	Vente
Londres	617	621
New-York	122	125
Paris	164	167
Milan	150	155
Bruxelles	80	83
Athènes	22	24
Genève	810	815
Sofia	22	24
Amsterdam	82	83
Prague	93	95
Vienne	22	24
Madrid	16	17
Berlin	29	31
Varsovie	22	24
Bucarest	20	23
Belgrade	11	13
Yokohama	47	52
Moscou	32	34
Stockholm	31	32
Oslo	957	958
Mocidiyo	—	—
Bank-note	282	283

FONDS PUBLICS
Derniers cours

İş Bankası (au porteur)	9,00
İş Bankası (nominale)	9,50
Régie des tabacs	8,00
Bomonti Nektar	14,75
Société Deroos	15,50
Şirketihayriye	31,25
Tramways	11,00
Société des Quails	2,20
Régie	29,20
Chemin de fer An. 60 a/o au comptant	22,40
Chemin de fer An. 60 a/o à terme	10,30
Ciments Aslan	29,30
Dette Turque 7,5 (1) a/o	43,20
Dette Turque 7,5 (1) a/t	47,00
Obligations Anatolie (1) n/c	68,00
Obligations Anatolie (1) a/t	61,50
Tresor Turc 5 1/2	97,25
Tresor Turc 2 1/2	96,00
Bergani	99,00
Sivas-Erzurum	47,00
Emprunt intérieur a/c	47,00
Bons de Représentation a/c	47,00
Bons de Représentation a/t	47,00
Banque Centrale de la R. T. 64	47,00

Les Bourses étrangères

Clôture du 9 Mars 1936
BOURSE de LONDRES
15 h. 47 (clôt. off.) 18 h. (après clôture)

New-York	4,9743	4,9781
Paris	74,94	74,94
Berlin	12,325	12,325
Amsterdam	7,2725	7,27
Bruxelles	29,295	29,306
Milan	62,25	62,25
Genève	15,155	15,1575
Athènes	619	619

BOURSE de PARIS
Turo 7 1/2 1933 257,00
Banque Ottomane 301,00

Clôture du 9 Mars
BOURSE de NEW-YORK

Londres	4,98	4,9812
Berlin	40,42	40,47
Amsterdam	68,51	68,54
Paris	6,645	6,6475
Milan	8,01	8,01

(Communiqué par l'A.A.)

FEUILLETON DU BEYOGLU N° 52

Son Excellence mon chauffeur

Par MAX DU VEUZIT

XXVI

— Montrez-moi cette photo, je l'exige ! insista-t-elle, la voix rauque.

— Soit ! je vous obéis. Mais vous n'avez plus le droit de vous fâcher, si je vous ai déçu.

Il lui abandonna le portefeuille, qu'elle pressa, tout de suite, contre elle, comme si elle avait peur qu'il ne se ravistât. Et levant les yeux vers lui, elle dit, très pâle et la voix soudain vindicative :

— Je ne sais pas ce que je vais trouver là-dedans, mais tant pis pour vous, John, s'il s'agit d'une sottise plaisanterie. Je considérerai ceci comme votre vraie pensée et, quel que soit le portrait de femme que vous portiez sur vous, je ne l'oublierai jamais, vous entendez ?

Toute la hautaine et orgueilleuse Michelle des mauvais jours réapparais-

— Non. Je tiens d'un aïeul de son père !...

Puis, Michelle sortit le portrait d'une jeune fille de dix-huit ans environ, dont les cheveux séparés en deux nattes, tressées avec un fil de perles fines, tombaient de chaque côté de la tête.

— Ma sœur Sonia, précisa-t-il.

Le type de la jeune fille était trop spécifiquement russe pour que Michelle nût douter de la parole de John.

Avant de continuer la fille de M. Jourdan-Ferrières leva les yeux sur le jeune homme.

— Jusqu'ici, dit-elle, c'est bien ce que vous m'avez dit. Et maintenant, que vais-je trouver ?

— Elle, murmura John.

— Elle, dit-elle, en blâmissant. Celle que... La dame de vos pensées ?

— Oui, celle que j'aime.

C'était si ne, si formidable qu'il parut à la jeune millionnaire qu'elle avait reçu un coup de poing en pleine poitrine.

Elle avait détourné les yeux de ceux de John et il lui semblait que, maintenant, un bouillir lui obscurcissait la vue.

Ainsi, quand John parlait de sa pastourelle, ou de celle qu'il aimait, il s'agissait bien d'une femme qui existait quelque part et qui n'était pas le reflet de son imagination masculine !...

Maintenant, elle n'osait plus regarder dans le portefeuille.

Elle avait l'intuition d'une indiscret-

te curiosité dont elle allait être punie.

— Eh bien ! Michelle, vous n'osez plus...

Il lui avait pris la main et il sentit ses doigts trembler entre les siens.

— Vous avez dit, tout à l'heure, que vous craigniez de me fâcher ? demanda-t-elle, à voix basse.

— Oui...

— Alors, je vais avoir de la peine ?

— Non. Vous serez indulgente !

— Indulgente !

Une détresse était en elle...

Avec un soupir, elle rouvrit le portefeuille et, tout de suite, elle se reconnut dans les deux photos qui tremblaient au bout de ses doigts.

C'était elle, dans les deux poses prises chez Nathalie Petrovna, et qui avaient manqué au développement...

Elle... et parlant d'elle, il avait osé dire celle que j'aime !

Tout son sang, d'un coup, avait afflué au visage.

Dans sa poitrine, maintenant, son cœur battait de grands coups sourds.

— Vous les avez conservés ? balbutia-t-elle, faisant allusion aux plaques photographiques et ne voulant pas paraître remarquer l'audace de sa déclaration.

— Oui...

— Vous m'avez donné deux clichés vierges à la place.

— Forcément.

— Pourquoi, m'avez-vous dit que

vous aviez tout épuisé ?

— Parce que le costume, sans vous dedans, ne m'intéressait pas.

Devant cette nouvelle audace de son compagnon, le visage de Michelle se fit impénétrable.

Elle examina les deux agrandissements.

Pour les mettre dans son portefeuille, il avait dû les découper et ne conserver que le buste.

— J'ai envoyé deux épreuves de chacune des autres à votre nourrice, répondit-elle à une pensée intime.

— Elle ne m'a pas encore retourné les miennes, fit-il simplement, répondant ainsi aux pensées de Michelle.

Elle jeta sur lui un rapide coup d'oeil.

Comme ils se comprenaient, maintenant, sans paroles...

Elle ne songeait plus que cette entente entre eux était étrange.

On aurait dit qu'elle ne cherchait plus à lutter, qu'elle s'inclinait devant les choses inéluctables que l'on subit sans réagir.

— Ce n'était pas la peine de prendre cette précaution contre moi, et de garder ces deux clichés, remarqua-t-elle, puisque j'étais décidée à envoyer les épreuves promises.

— Sait-on jamais quels événements peuvent se produire ?... Le sort est quelquefois si contraire aux désirs des hommes !

— J'avais promis, c'était sacré ! répliqua-t-elle simplement.

— Alors, quand me ferez-vous votre autre promesse, murmura-t-il dans une angoissante supplication.

— Laquelle ?

Cette exclamation lui était échappée et, pourtant, en cet instant, Michelle savait bien quelle promesse elle aurait voulu qu'elle lui fit.

Il garda le silence.

Ses yeux cherchèrent ceux de Michelle, car leurs regards étaient éloquentes que des paroles.

Mais, gênée, elle détourna la tête et, pour se donner une contenance, elle remit en place, avec lenteur, les photos prises dans le portefeuille de John.

Soudain, au fond du soufflet, un autre image, à peine plus grande qu'un timbre de quittance, lui apparut.

C'était un petit carton d'identité présentant John.

Elle le prit, l'examina.

Ses yeux baissés se posèrent sur le portrait, le détaillant longuement, un émoi monta en elle.

(à suivre)

Sahibi: G. PRIMI
Umumi neşriyat müdürlüğü:
Dr. Abdül Vehab
M. BABOK, Basmevi, Galata
Sen-Piyer Han — Telefon 43468